

Rapport public Parcoursup session 2024

Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive de Strasbourg (CREPS) - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités physiques pour tous

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

CREPS de Strasbourg - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités physiques pour tous (21326)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : %

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
CREPS de Strasbourg - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités physiques pour tous (21326)	Jury par défaut	Tous les candidats	3	180	9	3	2

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
CREPS de Strasbourg - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités physiques pour tous (21326)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	43	2	2	1	50 %
			Masculin	137	7	1	1	50 %
			Total	180	9	3	2	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
CREPS de Strasbourg - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités physiques pour tous (21326)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	5	0	0	0	0 %
				Sans mention	56	0	0	0	0 %
				AB	21	2	1	0	0 %
				B	9	2	2	2	100 %
				Total	91	4	3	2	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	5	1	0	0	
				Sans mention	23	1	0	0	
				AB	8	0	0	0	
				B	3	0	0	0	
				Total	39	2	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	4	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Sans mention	10	0	0	0	
				AB	21	1	0	0	
				B	10	2	0	0	
				TB	2	0	0	0	
				Total	47	3	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	3	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
CREPS de Strasbourg - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités physiques pour tous (21326)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	130	6	2	1	50 %
			En réorientation	30	2	0	0	0 %
			Non scolarisés	16	1	1	1	50 %
			Scolarité étrangère	1	0	0	0	0 %
			Autres	3	0	0	0	0 %
			Total	180	9	3	2	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
CREPS de Strasbourg - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités physiques pour tous (21326)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes de français	Bulletins de 1ère / Note obtenue au baccalauréat de français	Important
	Notes d'EPS	Bulletins de première et de terminale / Note obtenue au baccalauréat	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité à l'oral	Capacité à s'exprimer lors de l'entretien de sélection	Très important
	Qualité rédactionnelle	Projet de formation motivé / Document personnel de présentation support de l'entretien de sélection	Important
Savoir-être	Capacité à s'investir / Implication	Fiche Avenir / Projet de formation motivé / Entretien de sélection	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Maîtrise des exigences de la formation	Réussite aux épreuves physiques	Essentiel
	Cohérence et adéquation du projet aux débouchés de la formation	Projet de formation motivé / Entretien de sélection	Très important
	Connaissance des exigences de la formation / Recherche d'une structure d'alternance	Entretien de sélection	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pratique sportive en club / Expérience d'encadrement et /d'animation	Rubrique "Activités et centres d'activités"	Essentiel
	Engagement (citoyen, associatif)	Projet de formation motivé / Rubrique "Activités et centres d'intérêt"	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux a délibéré et proposé le classement des candidatures au chef d'établissement. Les admissions ont été prononcées dans la limite des places disponibles en respectant l'ordre de la sélection. Les conditions de déroulement des TEP (Tests d'Exigences Préalables, tests d'aptitudes physiques réglementés) et des épreuves de sélection se sont déroulées dans un cadre ordinaire. Les tests d'aptitudes physiques restent éliminatoires. Chaque candidat a ensuite pu profiter d'un entretien oral de motivation en présentiel. La sélection définitive des candidats a été faite par la vérification des éléments figurant au dossier Parcoursup du candidat et l'entretien oral de candidature mentionné ci-dessus.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission d'examen des vœux conseille aux futurs candidats : de s'inscrire impérativement sur le site du CREPS de Strasbourg en parallèle de la plateforme Parcoursup de mettre en place un entraînement préalable adapté pour répondre aux épreuves physiques obligatoires (Luc Léger => entraînement foncier course à pied, voire fractionné), parcours d'habileté motrice de se renseigner dans le détail sur la nature des tests d'aptitudes physiques réglementaires sur le site du ministère des sports, des jeux olympiques et paralympiques : <https://www.sports.gouv.fr/media/1855/download> , pages 16 à 23, d'étoffer leur projet de formation par une bonne connaissance du métier d'éducateur sportif (enquêtes-métiers auprès de professionnels), de capitaliser des diplômes dans le secteur du sport et/ou de l'animation ainsi qu'en secourisme (**le PSC1 est un prérequis**),

Signature :

Estelle DAVID,

Chef d'établissement de l'établissement Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive de Strasbourg (CREPS)